

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 13 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le treize juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Julien CORBIÈRE, le Maire

Présents : M Julien CORBIÈRE, Mme Irène SOBESKY, M Ludovic LEROY, Mme Ophélie MARTEL, M Pierre HÉLIE, Mme Chantal JOURDAN, M Claude SEGERS, M Fabrice ANDRÉ, Mme Michèle BUREL, M Gérard FOURRÉ, M Dominique MAZZAROLO, M Jean-Pierre ANJOU, , Mme Hélène CORBIÈRE, , Mme Cécile PRÉVERT, Mme Anne-Claire GUILLOT

Mme Irène SOBESKY, a été désignée secrétaire,

Monsieur le Maire ouvre la séance,

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du 03 juillet 2020.

Le procès-verbal du 03 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour,

- Désignation des représentants TE61
- Indemnités de la Conseillère Déléguée
- Représentant de la commission de révision de la liste électorale

le conseil municipal accepte à l'unanimité

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance.

le conseil à l'unanimité accepte

- Indemnités du Maire
- Indemnités des Adjoints
- Election de la Commission d'appel d'offre
- Désignation des délégués à la Fédération Nationale des Communes Forestières
- Désignation des délégués au Parc Normandie Maine
- Désignation des délégués au CNAS (comité national d'action social)
- Désignation du correspondant Sécurité Routière
- Désignation des délégués du SMICO (syndicat mixte d'informatisation de l'orne)
- Désignation des délégués au CCAS (centre communal d'action sociale)
- Désignation du représentant Défense
- Désignation des représentants de la CCID (commission communale des impôts directs)
- Désignation des Commissions Communales
- Don
- Questions diverses

1- Indemnités du maire (2020-15)

Monsieur le Maire informe que, vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du Code général des collectivités territoriales, considérant que pour une commune de 895 habitants le taux de l'indemnité de fonction du maire est fixé, de droit, à 40.3% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique,

Monsieur le Maire demande à bénéficier d'un taux inférieur à celui précité soit 39.36%

Le Conseil Municipal, Décide à l'unanimité, de fixer les indemnités de fonction du maire à 39.36% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

2- Indemnités des adjoints et de la conseillère déléguée (2020-16)

Monsieur le Maire informe que les articles L2123-20, L2123-20-1 et L2123-24 du Code général des collectivités territoriales prévoient la possibilité d'indemniser les élus locaux pour les activités au service de l'intérêt général et de leurs concitoyens, et de fixer les taux maximums des indemnités des adjoints et conseillers municipaux par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale.

En application de ce principe, l'enveloppe globale autorisée est de : $1567.43 + (3 \times 416.17) = 2815.94\text{€}$

Le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 03 juillet 2020 constate l'élection de 3 adjoints, Les arrêtés en date du 10 juillet 2020 portant délégation de fonctions à Madame Irène Sobesky, monsieur Ludovic LEROY et monsieur Pierre HELIE, adjoints et madame Cécile PREVERT conseillère municipale déléguée. Il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi.

Pour une commune de 895 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 10.7%

Pour une commune de 895 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonction est pris dans l'enveloppe globale (maire et adjoint) ne peut dépasser 6 % l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique Majorations éventuelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité avec effet au 10 juillet 2020 De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints et de la conseillère municipale comme suit :

- 1^{er} adjoint : 9.90 % de l'indice 1027
- 2^{ème} adjoint : 9.90% de l'indice 1027
- 3^{ème} adjoint: 9.90 % de l'indice 1027
- La conseillère municipale : 3.34 %. de l'indice 1027

D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal,

3- Election de la Commission d'appel d'offre (2020-17)

Monsieur le Maire informe que selon l'article 22 du code des marchés publics, les commissions d'appel d'offres sont composées de façon différente. Ainsi dans les communes de moins de 3 500 habitants, elles comprennent le Maire ou son représentant, président, trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Tous ces membres sont élus au scrutin secret sauf si la collectivité décide à l'unanimité de procéder au scrutin public, et à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Maire propose, avec accord du conseil municipal, la liste suivante à élire au scrutin public :

Titulaires : Claude SEGERS, Gérard FOURRE, Jean-Pierre ANJOU
Suppléants: Fabrice ANDRE, Ludovic LEROY Dominique MAZZAROLO

Le conseil Municipal à l'unanimité désigne comme titulaires : Claude SEGERS, Gérard FOURRE, Jean-Pierre ANJOU et comme suppléants : Fabrice ANDRE, Ludovic LEROY Dominique MAZZAROLO

4- Désignation des délégués à la Fédération Nationale des Communes Forestières (2020-18)

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer, un délégué pour représenter la commune à la Fédération Nationale des Communes Forestières et propose sa candidature.

Monsieur Julien CORBIERE est désigné à l'unanimité représentant à la Fédération Nationale des Communes Forestières et monsieur Dominique MAZZAROLO est désigné suppléant

5- Désignation des délégués au Parc Normandie Maine (2020-19)

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer, un délégué pour représenter la commune auprès du Parc Normandie Maine et propose sa candidature.

Monsieur Julien CORBIERE est désigné à l'unanimité représentant au Parc Normandie Maine et madame Hélène CORBIÈRE est désignée suppléante

6- Désignation des délégués au CNAS (comité national d'action social) (2020-20)

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer, un délégué pour représenter la commune au comité national d'action social et propose : Irène SOBESKY

Madame Irène SOBESKY est désignée à l'unanimité représentante au comité national d'action social

7- Désignation du correspondant Sécurité Routière (2020-21)

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer, un délégué Sécurité routière pour représenter la commune et propose : Jean-Pierre ANJOU

Monsieur Jean-Pierre ANJOU est désigné à l'unanimité correspondant sécurité routière

8- Désignation des délégués du SMICO (syndicat mixte d'informatisation de l'orne) (2020-22)

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer, un délégué pour représenter la commune au syndicat mixte d'informatisation de l'orne, monsieur Dominique MAZZAROLO se propose

Monsieur Dominique MAZZAROLO est désigné à l'unanimité délégué au SMICO (syndicat mixte d'informatisation de l'orne)

9- Désignation des délégués au CCAS (centre communal d'action sociale)(2020-23)

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner des représentants au centre communal d'action sociale et qu'il est d'office président et propose :

- Irene SOBESKY
- Pierre HELIE
- Anne-Claire GUILLOT
- Michèle BUREL
- Ophélie MARTEL

Julien CORBIERE, Irène SOBESKY, Pierre HELIE, Anne-Claire GUILLOT, Michèle BUREL, Ophélie MARTEL sont désignés représentants au CCAS à l'unanimité

10- Désignation du représentant Défense (2020-24)

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer, un délégué Sécurité routière pour représenter la commune et propose : Jean-Pierre ANJOU

Monsieur Jean-Pierre ANJOU est désigné à l'unanimité comme délégué sécurité routière

11- Désignation des représentants de la CCID (commission communale des impôts directs)

Monsieur le Maire informe qu'il proposera une liste de 24 contribuables à l'administration fiscale qui retiendra 6 titulaires et 6 suppléants

12- Représentant de la commission de révision des listes électorales (2020-25)

Monsieur le Maire propose Cécile PREVERT comme représentante, du conseil municipal, à la commission de révision des listes électorales, monsieur le maire propose monsieur Claude LOUVEL comme délégué de l'administration, et monsieur Romain Guêtré comme délégué du Tribunal

Sont désignés à l'unanimité : madame Cécile PREVERT représentante du conseil municipal, monsieur Claude LOUVEL comme délégué de l'administration et monsieur Romain GUETRÉ comme délégué du tribunal, à la commission de révision des listes électorales

13- Désignation des Commissions Communales

Commission personnel et finances

Julien CORBIERE
 Irène SOBESKY
 Ophélie MARTEL
 Michèle BUREL
 Claude SEGERS
 Gérard FOURRE
 Hélène CORBIERE

Commission cadre de vie

Ludovic LEROY
 Dominique MAZZAROLO
 Jean-Pierre ANJOU
 Claude SEGERS
 Hélène CORBIÈRE
 Julien CORBIÈRE

Commission commerces et services

Irène SOBESKY
Chantal JOURDAN
Anne-claire GUILLOT
Dominique MAZZAROLO
Cécile PREVERT
Michèle BUREL
Ophélie MARTEL
Pierre HÉLIE

Commission animation communication

Pierre HELIE
Cécile PREVERT
Anne-Claire GUILLOT
Hélène CORBIÈRE
Irène SOBESKY
Dominique MAZZAROLO
Claude SEGERS
Chantal JOURDAN

14- Don (2020-26)

Monsieur le Maire informe qu'un don anonyme de 300€ a été fait au profit de la commune afin d'aider à la réfection des calvaires et demande d'accepter le don et d'encaisser le chèque.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le don de 300€ et d'encaisser le chèque.

15- Désignation des représentants au TE61 (territoire énergie 61) (2020-27)

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer, un délégué titulaire et un suppléant pour représenter la commune au TE61 (territoire énergie 61) et propose : monsieur Gérard FOURRÉ comme titulaire et monsieur Claude SEGERS comme suppléant.

A l'unanimité, monsieur Gérard FOURRÉ est désigné titulaire et monsieur Claude SEGERS est désigné suppléant au TE61

16- Questions diverses

- Madame SOBESKY demande à chaque conseiller municipal de fournir une photo afin d'afficher un trombinoscope à l'entrée de la mairie.
- Monsieur le Maire informe que la communauté de communes Domfront Tinchebray interco a :
 - Réélu monsieur Bernard SOUL comme président
 - Elu 9 vice-présidents, les vices présidences seront connus plus tard
 - Elu représentant au SIVOS Champsecret-Dompierre : Julien CORBIÈRE, Cécile PREVERT, Bernard DAVY et Joël DROMER

La séance est levée à 21h15

Julien CORBIÈRE	Ophélie MARTEL	Chantal JOURDAN	Claude SEGERS
Fabrice ANDRÉ	Michèle BUREL	Gérard FOURRÉ	Dominique MAZZAROLO
Jean-Pierre ANJOU	Irène SOBESKY	Hélène CORBIÈRE	Ludovic LEROY
Pierre HÉLIE	Cécile PRÉVERT	Anne-Claire GUILLOT	